

Estatistiques sur le statut de protection temporaire (Temporary Protected Status, TPS) pour Haïti



Qu'est-ce que le TPS pour Haïti?

Le TPS est une statut d'immigration temporaire accordé par les États-Unis à des personnes originaires de pays qui sont confrontés à des catastrophes naturelles ou politiques majeures. Le statut de TPS pour Haïti a été établi en 2000 et a été renouvelé plusieurs fois depuis.

Quand expirera le TPS pour Haïti?

Le TPS pour Haïti expira le 3 octobre 2024. Les personnes bénéficiant du TPS doivent faire une demande de renouvellement au moins six mois avant l'expiration de leur statut.

Qu'est-ce que cela signifie pour les personnes bénéficiant du TPS pour Haïti?

Si la demande de renouvellement est acceptée, les personnes bénéficiant du TPS pourront continuer à vivre et travailler aux États-Unis pendant un autre temps. Si la demande est refusée, elles devront quitter le pays dans un délai de 6 mois.

Si le TPS expirera le 3 octobre 2024, il est possible de demander une renouvellement pour vous.

Si vous êtes un travailleur éligible ou que vous avez été autorisé à travailler, vous pouvez faire une demande de renouvellement.

Qui peut faire une demande de renouvellement pour le TPS pour Haïti?

Toutes les personnes bénéficiant du TPS pour Haïti peuvent faire une demande de renouvellement. Cela inclut les personnes nées en Haïti et celles nées aux États-Unis d'origine haïtienne. Les personnes qui ont obtenu le TPS pour Haïti mais qui ne sont plus éligibles peuvent également faire une demande de renouvellement.

Qu'est-ce que cela signifie pour les personnes bénéficiant du TPS pour Haïti?

Si la demande de renouvellement est acceptée, les personnes bénéficiant du TPS pourront continuer à vivre et travailler aux États-Unis pendant un autre temps. Si la demande est refusée, elles devront quitter le pays dans un délai de 6 mois.